CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E11817** **VALABLE JUSQU'AU** **07/02/2027**

ÉDITÉ LE 13/10/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/1985

Raison sociale : LE GALLET PERE ET FILS

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 01/03/2026

Capital : 30 490

6 RUE DE LA GIEZE
ZONE ARTISANALE
50410 PERCY-EN-NORMANDIE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC COUTANCES 2000B2116

Siret : 333 844 280 00029

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 3049750

Assurance Responsabilité Travaux :
AREAS 132 031 16 N

Assurance Responsabilité Civile :
AREAS 132 031 16 N

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/10/2025

Téléphone : 02 33 61 21 64 **Fax :**

Portable :

Responsabilité légale :
LE GALLET PHILIPPE DIRECTEUR GÉNÉRAL

Site Internet : www.legallet-couverture.fr

E-mail : contact@legallet-couverture.com

Effectif moyen : 11 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 262 066 **Tranche de classification :** CA4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3132	Ardoises (Technicité confirmée)		04/12/2025
3152	Couverture en métaux sauf plomb (Technicité confirmée)		15/01/2026
3211	Étanchéité en matériaux bitumineux en feuilles (Technicité courante)	7	09/11/2023
	Nombre total de qualifications : 3		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

13/10/2026 16:58

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E11817** **VALABLE JUSQU'AU** **07/02/2027**

ÉDITÉ LE **13/10/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/1985
Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 01/03/2026
Capital : 30 490

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC COUTANCES 2000B2116

Siret : **333 844 280 00029**
Code NACE : 4391B
Numéro caisse de congés payés : 3049750
Assurance Responsabilité Travaux :
AREAS 132 031 16 N
Assurance Responsabilité Civile :
AREAS 132 031 16 N
Situation fiscale et sociale : A jour au 31/10/2025

Raison sociale : **LE GALLET PERE ET FILS**

6 RUE DE LA GIEZE
ZONE ARTISANALE
50410 PERCY-EN-NORMANDIE

Téléphone : 02 33 61 21 64 **Fax :**
Portable :

Site Internet : www.legallet-couverture.fr
E-mail : contact@legallet-couverture.com

Responsabilité légale :
LE GALLET PHILIPPE DIRECTEUR GÉNÉRAL

Effectif moyen : 11 **Tranche de classification :** EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3152	Couverture en métaux sauf plomb (Technicité confirmée) Mention RGE	15/01/2026
3211	Étanchéité en matériaux bitumineux en feuilles (Technicité courante) Mention RGE	09/11/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	24/02/2022
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	24/02/2022
o Isolation des murs par l'extérieur	24/02/2022
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

13/10/2026 16:58

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.